

# Faux bureau d'études: la maison s'effondre

**France voisine** Les Genevois sont-ils naïfs? La justice vole au secours de gens pigeonnés.

MICHEL EGGS

Ils rêvaient d'une belle maison rénovée à Veigy-Foncenex, à deux pas de la frontière, à un prix modéré. Ce salarié d'une grande entreprise genevoise et sa compagne se sont adressés à un Haut-Savoyard dont le com-

merce était pompeusement intitulé «Bureau d'études tous corps d'Etat». Résultat: un beau matin, la demeure s'est effondrée sur une pelleuse engagée dans une opération consistant à creuser le sol. A défaut de l'argent confié, c'est le promoteur que le couple a retrouvé hier devant le Tribunal de Thonon.

«Le secteur du bâtiment est phagocyté par des gens sans qualification. Il faut que cette affaire serve d'exemple pour mettre un coup d'arrêt à ces pratiques», s'est exclamé Me Christophe Arminjon. L'avocat des parties civiles a dénoncé les méthodes de l'inculpé qui a trompé ses clients en se présen-

tant comme un professionnel capable de mener à bien le «contrat en réhabilitation de maison» signé en mai 2003.

Trois ans plus tard, le propriétaire du «bureau d'études» est moins sûr de lui à la barre, même s'il affirme «très bien connaître le bâtiment», pour avoir travaillé comme chauffagiste, maçon et charpentier. Il est bien forcé d'admettre que son commerce de matériaux de chantier n'avait rien d'un bureau d'études et que la seule assurance dont il disposait n'était qu'une responsabilité civile pour la fourniture de matériel. «Ce n'était pas par esprit malsain», lâche-t-il lorsque le

président de la Cour lui fait avouer qu'il a trompé ses interlocuteurs sur ses compétences.

Après s'être retirés, les juges ont condamné l'entrepreneur indélicat à une peine de dix mois avec sursis, avec un délai d'épreuve de trois ans, retenant contre lui les chefs d'escroquerie, d'ouverture de chantier sans assurance et de dommage à bâtiment. Il devra également dédommager le couple à hauteur de 111 000 euros.

Morale de l'histoire: mieux vaut traiter avec un architecte lorsqu'on rêve à sa «villa ça m'suffit». Au bout du compte, ce n'est pas forcément plus cher...